

Modalités d'inscriptions 2024-2025

L'inscription sera définitive à réception du dossier complet, règlement de votre cotisation inclus.

Pour les réinscriptions : Dossier à retourner entre le 27 mai et le 11 juin 2024

Passé cette date, les réinscriptions ne seront plus prioritaires mais par ordre d'arrivée.

Pour les nouveaux élèves : Inscriptions à compter du 11 juin 2024

Pour vous inscrire ou inscrire votre enfant à distance :

Téléchargez les documents puis renvoyez le dossier rempli

- par mail à conservatoire@ville-lepecq.org
- dans la boîte aux lettres du conservatoire

Important : pour les inscriptions en instrument débutant, il est impératif de nous préciser un choix n°1 et un choix n°2 d'instrument. L'administration se réserve le droit d'affecter le choix n°2 en fonction des places vacantes. Merci de nous indiquer que vous ou votre enfant êtes débutant.

Pour les nouveaux élèves qui souhaite poursuivre un instrument déjà pratiqué ailleurs, merci de nous indiquer le nombre d'années de pratique.

Pour vous inscrire sur place : Prenez rendez-vous en appelant le secrétariat dès le 27 mai

> 01 39 73 02 65

A RECEPTION DE VOTRE DOSSIER

• Pour les anciens élèves :

Le conservatoire vous communiquera le montant annuel de votre cotisation en fonction des disciplines choisies ainsi qu'un planning prévisionnel de FM pour lequel vous devrez faire deux choix de cours.

• Pour les nouveaux élèves :

Le conservatoire prendra contact avec vous concernant les détails relatifs aux disciplines choisies. Nous vous transmettrons ensuite le planning prévisionnel de cours de Formation musicale avec deux choix possibles ainsi que le montant annuel de votre cotisation

Règlement des cotisations

L'inscription est annuelle.

Le montant des frais de scolarité est payable selon 3 échéanciers :

- Paiement en une fois (octobre)
- Paiement en deux fois (octobre et janvier)
- Paiement en trois fois (octobre, janvier et mars)

Tout trimestre entamé sera facturé. Les familles seront averties par mail du dépôt de la facture sur l'Espace Famille de l'élève. Vous nous transmettez ensuite votre 1er acompte ou la totalité de votre cotisation, soit par courrier, soit en le déposant dans notre boîte aux lettres (Chèques à établir à l'ordre du « **Trésor Public** »).

Informations pratiques

Rencontres parents/professeurs

Semaine du 02 septembre 2024 - (planning adressé ultérieurement)

Forum des associations

Samedi 7 septembre 2024

Rentrée du conservatoire

- Semaine du 09 septembre 2024

NB :

- **La FM est obligatoire en cursus diplômant.**

L'attribution des cours de formation musicale est faite par l'administration et ne pourra en aucun cas être modifiée à partir du 9 septembre, date de début des cours.

- **Nouveaux élèves inscrits en cours de piano**

Seule la direction se réserve le droit d'attribuer un professeur de piano à un nouvel élève. En aucun cas la rencontre avec un professeur certifie l'inscription dans sa classe.

conservatoire@ville-lepecq.org

2 impasse du Quai Voltaire

78 230 Le Pecq

01 39 73 02 65

onservatoire
JEHAN ALAIN